

Cadeau techno...

MODE D'EMPLOI, SVP!

PAR PREMIÈRE RESSOURCE

Que ce soit pour un anniversaire, Noël ou toute autre occasion, les suggestions de cadeaux technologiques, dont le fameux téléphone intelligent, fusent. Avant d'y consentir, évaluez les répercussions de cet achat. N'oubliez pas qu'avec celui-ci viennent aussi des responsabilités partagées par le parent et l'adolescent, et que le nouveau venu ne doit pas compromettre le développement de votre enfant.

Avant tout, ce présent implique un engagement financier à long terme pour la famille : assurez-vous que cela ne nuira pas à votre budget.

Quelques pistes de réflexion pour établir votre propre stratégie

En établissant des règles dès le départ, vous ferez en sorte que votre adolescent réponde à vos attentes quant à son attitude avec l'appareil.

Il peut être pratique, pour les plus jeunes (13 à 15 ans), que les parents connaissent leur mot de passe par souci de sécurité. N'espionnez pas votre enfant, mais assurez-vous de pouvoir consulter ses différents comptes si vous craignez pour sa sécurité.

Déterminez à l'avance avec lui les heures d'utilisation quotidienne : un moment précis pour l'activer le matin et

le fermer pour la nuit. Ainsi, vous limitez son temps d'écran et lui apprenez à respecter ses engagements.

Il doit comprendre l'immensité et la puissance du cyberespace : tout ce qui y est envoyé (textos, courriels, photos, vidéos) ne s'efface plus. Enseignez-lui à écrire ou à montrer seulement ce qu'il assumerait en présence d'une personne réelle et sensibilisez-le à la cyberintimidation.

Par respect pour les autres, habituez-le à mettre son appareil en mode silencieux, à l'éteindre ou à le ranger dans les lieux publics ou pendant une conversation. Entretenir de « vraies » relations humaines demeure une habileté à développer et à conserver.

Informez votre enfant qu'en cas de bris ou de perte, il payera le coût de remplacement. Vous favorisez ainsi son sens des responsabilités et l'incitez à prendre soin de ses effets personnels.

Finalement, ces conditions pourraient être écrites dans un contrat signé par vous et lui. Si le jeune en néglige un aspect, vous aurez à en discuter avec lui.

N'oubliez pas que votre propre conduite avec cet objet doit témoigner des exigences que vous avez envers votre enfant. ●



PREMIÈRE RESSOURCE, AIDE AUX PARENTS

1 866 329-4223 | 514-525-2573
consultation@premiereressource.com
premiereressource.com